

23 et 24 novembre 2020

Formation sur l'organisation du travail dans les commissions parlementaires à l'intention de fonctionnaires parlementaires du Cambodge et de Thaïlande

Les lundi 23 et mardi 24 novembre 2020, le Sénat a contribué par visioconférence à une session de formation, co-organisée par l'Institut parlementaire du Cambodge (IPC) et l'Assemblée parlementaire de la francophonie, sur **l'organisation du travail dans les commissions parlementaires**.

Cette formation visait à renforcer les capacités techniques des fonctionnaires parlementaires du Cambodge et de Thaïlande, afin qu'ils puissent apporter une expertise affinée aux parlementaires dans l'exercice de leurs mandats. Elle a réuni **70 participants** des Parlements cambodgien et thaïlandais.



Après une allocution de bienvenue de M. Leng Peng Long, Secrétaire général de l'Assemblée nationale du Cambodge, la première séquence, le lundi 23 novembre 2020, a porté sur **la composition et le rôle des commissions parlementaires** au Parlement français, et la seconde, le mardi 24 novembre 2020, visait à présenter aux auditeurs **l'organisation et le fonctionnement du secrétariat d'une commission parlementaire** et la spécificité du **rôle du fonctionnaire parlementaire**.

Les deux sessions de cette formation ont été présentées par M. Guillaume Renaudineau, Responsable de la Division de la coopération interparlementaire à la Direction des relations internationales et du protocole du Sénat, et M. Mohamed Sadoun, Administrateur au service des Affaires internationales et de Défense de l'Assemblée nationale.

À l'issue de la première séquence, les échanges avec les participants ont porté tout particulièrement sur la durée des travaux des commissions d'enquête au Parlement français, les modalités de leurs travaux et l'impact de leurs conclusions, mais également sur la composition et le rôle des délégations au Sénat et à l'Assemblée nationale.

Lors de la seconde session, plusieurs thèmes ont également fait l'objet de questions-réponses entre participants et intervenants : les attributions des fonctionnaires du service de la commission des Affaires étrangères, de la défense et des forces armées du Sénat, l'organisation administrative de l'Assemblée nationale et du Sénat en deux grandes directions générales regroupant elles-mêmes plusieurs directions, les relations avec les collaborateurs

des groupes politiques dans le cadre du travail législatif, les mobilités interne et externe des fonctionnaires de l'Assemblée nationale et du Sénat, le statut et les modes de recrutement des collaborateurs parlementaires.



Contact : Guillaume Renaudineau - Tél : 01 42 34 23 12 - Courriel : g.renaudineau@senat.fr